
TERMES DE REFERENCES

**Appel d'offres national pour la sélection
d'un prestataire en vue de la fourniture de
services de communication via internet**

Janvier 2025

Table des matières

1	CONTEXTE	3
2	OBJECTIF DE LA MISSION.....	3
3	EXIGENCES FONCTIONNELLES	4
4	LIVRABLES	4
5	ORGANISATION DE LA MISSION.....	4
5.1	Délai de réalisation de la mission	4
5.2	Garanties.....	4
6	PROFIL DU PRESTATAIRE	5
7	CONTENU DES OFFRES.....	5
8	MODALITE DE PAIEMENT.....	7
9	CRITERES DE NOTATION	7
10	MODALITES D'EXECUTION DES MISSIONS.....	8

1 CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- la délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

L'Organisation est l'Office de propriété industrielle de ses dix-sept (17) Etats membres. Il en résulte que toutes les procédures de délivrance des titres de propriété industrielle sont centralisées à l'OAPI et les titres délivrés sont valables dans tous les Etats membres.

La vision de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle est de devenir un Office de propriété intellectuelle au service du développement de ses Etats membres et disposer d'un système d'information stable et performant.

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information et l'amélioration de son outil de travail, l'Organisation lance un appel d'offres national pour la sélection d'un prestataire en vue de la fourniture de services de communication via internet par fibre optique.

2 OBJECTIF DE LA MISSION

La présente sollicitation porte sur la fourniture de services de communication via internet.

Les prestations demandées dans le cadre de cette mission couvrent tout au moins les points ci-après :

- fourniture de services internet par fibre optique, de bonne qualité et au débit convenu pour une période d'un (1) an ;
- remise en service de la liaison dans le délai en cas d'indisponibilité ;

- maintenance des équipements de connexion déployés ;
- respect des accords de niveau de services ;
- continuité et disponibilité de service internet.

3 ORGANISATION DE LA MISSION

3.1 Délai de réalisation de la mission

L'OAPI souhaite disposer de ce service dans un délai de dix (10) jours à compter de l'adjudication.

3.2 Garanties

Les prestations réalisées seront garanties pour une période de douze (12) mois à compter de la date de la réception définitive.

4 EXIGENCES FONCTIONNELLES

Le consultant aura la charge de fournir le service de communication via la connexion internet pour une période d'un (1) an à compter de la date de l'activation du service.

Il s'agit notamment des logiciels et services inclus suivants :

- ✓ outil de supervision de la Bande Passante ;
- ✓ équipements de liaison internet ;
- ✓ trois (03) adresses IP publiques ;
- ✓ service Corporatelink dédié 15M/15M avec accès maximum d'ordinateurs ;
- ✓ vitesse de débit excellente.

5 LIVRABLES

Les principaux livrables attendus du prestataire sont :

- ✓ trois (03) adresses IP publiques ;
- ✓ une connexion internet par fibre optique d'une bande passante de 15M/15M avec une vitesse de débit excellente ;
- ✓ un outil de supervision de la bande passante fonctionnel ;

- ✓ les équipements de liaison opérationnels ;
- ✓ les services de communication disponibles tels que décrits dans les présents termes de référence.

6 PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra réunir les conditions suivantes :

- être une entreprise ayant réalisée les travaux similaires ;
- disposer d'un service de support pouvant assurer la maintenance durant la phase contractuelle ;
- disposer d'un personnel qualifié.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience du personnel de la mission. Il fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour réaliser le projet dans les délais impartis. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation de projets similaires.

7 CONTENU DES OFFRES

Les offres dont l'original sur support papier et les copies sur clés USB ou CD-ROM devront notamment contenir un pli administratif, un pli technique et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient entre autres :

- la soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- la preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc. ;
- la preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- la caution de soumission ;
- le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques et à UBA et BANQUE ATLANTIQUE sous les références ci-après :

UBA BANQUE

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07013000001

Clé : 01

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07013000001 01

BANQUE ATLANTIQUE :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient entre autres :

- une description de l'entreprise ;
- une copie signée des termes de référence ;
- les références techniques (prestations déjà effectuées) ;
- un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- une description des développements spécifiques pour l'OAPI s'il y a lieu
- une description de la méthodologie de gestion de projet proposée ;
- Une proposition de calendrier prévisionnel ;
- une liste et des curricula vitæ des agents de l'entreprise qui effectueront la prestation ainsi que celui du principal responsable de l'entreprise ;
- une liste de tous les équipements et logiciels nécessaires à la réalisation du marché ;
- une description de la nature de l'assistance proposée pendant période de garantie ;
- les agréments de représentation, s'il y a lieu.

Le pli financier contient entre autres :

- une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en hors taxes et hors douane.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard vingt un (21) jours à compter de la publication du présent appel d'offres national, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

8 MODALITE DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront définies d'un commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire.

9 CRITERES DE NOTATION

L'examen des critères d'évaluation se fera en deux phases et portera sur les offres administratives et techniques d'une part et l'offre financière d'autre part.

Il va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des termes de référence.

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

Critères	Note
Qualification de l'entreprise (Spécialité, Agréement, Expérience, service du support, notoriété)	/5
Références des travaux similaires réalisés	/15
Expérience du personnel assigné à la mission	/15

Compréhension de la mission et méthodologie	/10
Conformité aux exigences du TDR	/20
Chronogramme d'intervention	/3
Présentation générale de l'offre	/2
Eléments du coût	/30
TOTAL	/100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

10 MODALITES D'EXECUTION DES MISSIONS

La bonne exécution de ce projet se mesurera à travers :

- La livraison à temps des services de communication via internet conformes aux TDR ;
- La continuité et la disponibilité des services associés fonctionnels ;
- Le respect du calendrier et de la méthodologie proposée ;
- La disponibilité du service de support pendant la période de garantie.

La Direction Générale de l'OAPI